

Projet de budget 2007 et service public :

A la tronçonneuse !

Le Premier Ministre avait, prévoyant un accueil particulièrement critique, tenté de désamorcer toute réaction en déclarant que le gouvernement n'utiliserait pas le rabot sur les emplois de la Fonction Publique dans le projet de budget 2007.

Et en fait c'est vrai.

C'est à la tronçonneuse que le gouvernement entend tailler dans les effectifs.

« ... les contrats de performance que signent les Ministres pour 3 ans en s'engageant à moderniser leur administration et donc à réduire les effectifs »
(JF COPE - Le Figaro du 13/06/06)

Tout est dans le « donc ». Ainsi, moderniser signifierait supprimer des emplois ! Il y a des fois où on a vraiment envie de « moderniser » le gouvernement.

Haro sur les emplois

Ce sont 15 000 emplois budgétaires qui, en solde, seraient ainsi supprimés (En fait 19 000 suppressions et de l'ordre 4 000 créations dans les secteurs prioritaires: Justice, Défense, Sécurité, Recherche).

C'est 3 fois plus qu'en 2006 et au total 32 000 en cinq ans. Et il ne s'agit que des emplois budgétaires car si on y ajoute les suppressions d'emplois aidés (CES, Emplois jeunes) notamment, on devrait avoisiner une centaine de milliers d'agents en moins dans la fonction publique de l'Etat au terme de ces cinq dernières années.

Il s'agit vraisemblablement du plus grand plan de suppressions d'emplois sur une telle période dans notre pays.

... comme sur les crédits

Et le projet de budget cible aussi l'ensemble des crédits puisque ceux-ci devront globalement évoluer d'un point sous l'inflation prévue. Dégagé du discours technocratique cela signifie que le volume des crédits alloués aux services devraient perdre au moins 1% en valeur (en réalité souvent beaucoup plus selon le type de crédits et selon les services), donc en pouvoir d'achat. Conclusion, moins de moyens... et, dans le cadre de la LOLF et de sa « fongibilité asymétrique des crédits », un risque fort de voir l'emploi réel amputé encore et de manière complémentaire pour « faire face » aux découverts en crédits.

... et sur les salaires

L'évolution globale des crédits concerne aussi les rémunérations des personnels qui sont appelées à être au régime sec : Et il se confirme bien ainsi que le refrain de « fonctionnaires moins nombreux mais mieux payés » relève de la berceuse de mater-

A GUCHETS OUVERTS

nelle, même si, il faut bien le constater certains y croient encore et ne voient pas venir le coup «du paiement à la performance» qui – au-delà du coup porté aux fondements de l'emploi statutaire – permettrait également d'ignorer de plus en plus la revalorisation de la valeur du point.

Et tout cela au nom de la priorité donnée à la lutte contre les déficits.

Certes l'objectif de se rapprocher de l'équilibre budgétaire n'est pas en soi contestable, mais ce que nous contestons, c'est le choix qui consiste à utiliser la fonction publique comme la variable d'ajustement. Un tel choix en effet n'est que la conséquence de l'absence de volonté politique pour stimuler la croissance par l'emploi et le pouvoir d'achat et d'une répartition des richesses créées qui valorise le capital au détriment du travail avec une fiscalité qui appauvrit les budgets publics. C'est cela que nous contestons parce que c'est économiquement inefficace et socialement injuste. Car derrière tous ces coups de tronçonneuse ce sont aussi des pans entiers du service public qui sont fragilisés, voire qui tombent.

Ce budget est à combattre. De toutes nos forces.

Education nationale : **Entourloupe sur les « décharges de service »**

Pour tenter de mieux faire passer la pilule des suppressions d'emplois d'enseignants qui risquent fort d'être très impopulaires dans la population, le gouvernement communique sur le fait que parmi celles-ci 3000 correspondent à des décharges de service d'enseignants, c'est-à-dire à des « enseignants sans affectation devant les élèves » .
Le tout censé démontrer que la mesure serait sans conséquence pour les élèves.
« Faux » répond D.Baudequin, secrétaire Général de l'UNSEN-CGT, «car la décharge de service ne signifie pas que les enseignants ne travaillent pas pendant ce temps là ». Et de faire remarquer que cela correspond à du temps passé pour, par exemple, la préparation de travaux de laboratoire, pour du travail en équipe, former d'autres enseignants...
Alors, avec ces moyens en moins, qu'en sera-t-il demain ?

Quelques repères

Les grandes lignes du projet de budget pour 2007, telles que nous les connaissons au moment où ces lignes sont écrites, sont établies sur les bases d'une **hypothèse de croissance comprise entre 2% et 2,5%, et une hypothèse d'inflation de 1,8%**.

Les dépenses de l'Etat devraient évoluer d'un point sous l'inflation soit **une progression limitée à + 0,8%**.

De leur côté les **dépenses de sécurité sociale** verraient leur évolution limitée à **+1% hors inflation**.

Emplois

Ce projet prévoit 19 000 suppressions d'emplois et quelques 4 000 créations dans les secteurs prioritaires.

Le solde des suppressions nettes en équivalent temps plein s'élèverait ainsi à 15 032.

- 8700 emplois seraient ainsi supprimés à l'Education Nationale,
- près de 3000 au Ministère des Finances
- 4400 au Ministère de la Défense (hors gendarmerie)
- 1 267 au Ministère de l'Équipement et des transports
- 141 au Ministère des Affaires Étrangères
- 936 au Ministère de l'Agriculture, etc...

Coté créations d'emplois, il a été fait état de 1 787 emplois supplémentaires pour la sécurité (gendarmerie et police).

Crédits

La revalorisation de +0,8% (pour une inflation de 1,8%) est le résultat d'évolutions très diversifiées selon les ministères.

Tout ce qui est lié à la sécurité est considéré comme prioritaire : Ainsi le budget justice progresse de +5%, celui de la défense de +2,2% et celui de la sécurité de +2,8%.

Par contre le budget Travail/Emploi recule de -4% ; Ville/Logement de -2,7% ou encore de -5,4% pour les Transports. Celui des finances reste au même niveau en volume, soit un recul de 1,8% en valeur.

« ...il ne faudrait pas non plus ajouter une crise à la crise. Des coupes claires dans les dépenses publiques pourraient altérer davantage la croissance. »
 J. Artuis—Président de la commission des finances au Sénat. 10/01/03—La Tribune
 « oui, on peut envisager des formules de licenciements négociés de fonctionnaires... »
 A propos du modèle canadien qu'il soutient :
 « Ils ne se sont pas contentés de réduire les dépenses de l'Etat de 2 ou 3%... »
 Et au sujet du non remplacement de 1 départ en retraite sur 3 :
 « C'est une ambition. On doit même pouvoir faire mieux selon les cas... »
 J. Artuis—Toujours président de la commission des finances au Sénat. 1/06/06—Le Parisien—Aujourd'hui en France

Parce que tout ça n'ajouterait pas désormais « de la crise à la crise » et n'altérerait plus la croissance ?
 Ah, monsieur le Président de la commission des finances comme il est parfois cruel de mettre en regard propos d'hier et d'aujourd'hui !!!

Le « programme de stabilité » 2007-2009 : toujours moins pour le service public !

Le programme de stabilité 2007-2009 s'inscrit dans la mise en oeuvre des critères européens définis dans les traités (Maastricht en particulier). Il poursuit, en aggravant les orientations précédentes, une politique d'asphyxie progressive des moyens du service public.

Pour l'Etat :

Après la période 2004-2006, marquée par le gel des dépenses budgétaires « en volume » (il est tenu compte de l'inflation), le programme 2007-2009 vise le gel total des crédits « en valeur » (il n'est pas tenu compte de l'inflation) d'ici 2009.

Pour les collectivités territoriales :

Après la période 2004-2006 qui a vu les dépenses des collectivités territoriales progresser en moyenne de 4,5% en moyenne, les dépenses des collectivités devraient être limitées à 3% en volume en 2006. Elles devraient être réduites à 0% en volume en 2009.

Pour la sécurité sociale :

Les dépenses sur la période 2004-2006 ont progressé en moyenne de 2,9% (3,8% en 2005). Le programme vise une augmentation réduite à 1% en volume pour 2009.